

# L'emploi des adjectifs de relation – signe d'une anomalie?

**Malgorzata NOWAKOWSKA**

Université Pédagogique de Cracovie<sup>1</sup>

This article deals with denominal adjectives. Linguists called them «pseudo-adjectives» or «non predicating adjectives». As this latter denomination indicates, these adjectives are seldom used predicatively (*?Ce jardin est municipal*). The main point of this article is to explore the mechanism of this syntactical constraint.

Several examples of non predicating adjectives that don't respect this syntactical constraint are analysed. It is argued that the reasons of this constraint are at once semantical and pragmatical. Semantically, it is assumed that non predicating adjectives mean a non specified relation to the object they denote. This meaning is incompatible with the function of predication. Pragmatically, it is shown that this incompatibility can be compensated by contextual information.

## 0. Exposé du problème<sup>2</sup>

Marouzeau (1954) considérait que ses contemporains faisaient un emploi abusif des adjectifs de relation (ci-après AR). Selon lui, les gens parlant d'une sonnette présidentielle ou d'un veston ministériel faisaient violence à la langue française. Il voyait dans ces formulations la marque d'un style «affecté» et «pseudo-scientifique»...

Quel que soit le jugement que l'on porte sur ces emplois, force est de constater qu'il y a de nos jours une certaine prolifération de ces adjectifs. Cette prolifération s'accompagne parfois de ce que certains linguistes considèrent comme des transgressions de contraintes syntaxiques. Ces contraintes, formulées par plusieurs auteurs, reviennent pour l'essentiel à stipuler que les AR sont réfractaires aux environnements suivants:

- à la position d'attribut (*cf. ce jardin est municipal*),
- à la coordination avec un adjectif non relationnel (*cf. un jardin verdoyant et municipal*),

---

1 Institut Neofilologii, Akademia Pedagogiczna, ul. Podchorążych 2, PL-30-084 Kraków.

2 Nous tenons à remercier vivement Denis Apothéloz pour ses nombreuses remarques tant linguistiques que stylistiques, ainsi que Dominique Rougé pour ses interventions stylistiques.

- aux tours consistant à les soumettre à la gradation, par exemple au moyen d'un adverbe d'intensification (*cf. un jardin très municipal*).

Cependant on rencontre en français actuel des AR dans tous ces environnements, sans pour autant que ces adjectifs s'approprient un sens qualificatif, du moins apparemment.

Nous nous intéresserons ici avant tout à la première de ces contraintes (position d'attribut), et chercherons à répondre à la question de savoir pourquoi on trouve tant d'exemples où elle est apparemment transgressée.

Nous partirons de la prémisse que l'AR a pour signification une relation non spécifique à l'objet qu'il dénote. Dans la structure sémantique de l'AR, la non-spécificité de cette relation peut être assimilée à une variable. Ainsi la signification systémique, i.e. de base, de l'AR *municipal* est «qui entretient une relation quelconque avec une / la municipalité». Cependant cette relation peut occasionnellement être investie en discours d'interprétations spécifiques, comme «qui appartient à...» (*le jardin municipal* = «le jardin qui appartient à la municipalité»), «qui contient...» (*une eau minérale* = «une eau qui contient des substances minérales»), etc. Mais ces valeurs n'appartiennent pas en propre au sens de l'AR, comme on le lit encore parfois sous la plume de certains grammairiens ou linguistes.

L'hypothèse défendue dans cet article est que c'est précisément la non-spécificité de la relation dénotée par les AR qui est la source des contraintes d'emploi signalées plus haut, et notamment de la résistance de ces adjectifs à apparaître en position d'attribut, comme dans (1):

(1) ? Ce jardin est *municipal*.

Un argument à l'appui de cette hypothèse est qu'il existe des adjectifs dénominaux qui apparaissent régulièrement en position d'attribut et qui, précisément, signifient régulièrement une relation spécifique à l'objet qu'ils dénotent. Il s'agit notamment des types d'adjectifs dénominaux suivants:

- 1° d'adjectifs dénominaux ethniques, qui désignent l'appartenance à un territoire, à un groupe ethnique, et par extension, à un groupe d'opinion;
- 2° d'adjectifs dénominaux qui désignent la caractéristique d'objets pourvus d'éléments de la même catégorie (nombreux dérivés en *-eux*);
- 3° et d'adjectifs dénominaux qui désignent la forme d'un objet.

Les exemples ci-dessous illustrent respectivement ces trois<sup>3</sup> types d'adjectifs dénominaux:

(2) Marc est français / cracovien / socialiste / catholique

(3) Cette rivière est poissonneuse

(4) Cet objet est triangulaire / angulaire.

Ces cas mis à part, étant donné que les AR se caractérisent par la non-spécificité de la relation qu'ils désignent, on est conduit à penser qu'ils ne peuvent apparaître en position d'attribut qu'à la condition que cette relation puisse être spécifiée d'une façon ou d'une autre. Ce raisonnement nous conduira à explorer les points suivants.

En premier lieu, nous examinerons les moyens extraphrastiques et intraphrastiques qui permettent la spécification du sens relationnel des AR (1.1. et 1.2.). Ensuite, nous essaierons de montrer que le locuteur peut mettre à profit ce sens relationnel non spécifique et en faire une sorte de jeu de langage (1.3.). Nous nous attarderons également sur les formes adjectivales qui admettent une double interprétation, relationnelle et qualificative, et sur les moyens extraphrastiques et intraphrastiques de les désambigüiser (2.1. et 2.2.). Nous chercherons ici aussi à montrer quel profit le locuteur peut tirer de ces oscillations interprétatives (2.3.). Enfin, nous tenterons d'expliquer certaines transgressions apparentes sur la position d'attribut à partir de la notion pragmatique de conflit de contraintes (3.).

## 1. La signification des AR: relation non spécifique

La non-spécificité des AR fait que, pour fonctionner normalement, ils exigent un support extensionnel. Dans un syntagme nominal, ce support est

---

3 Le nombre de ces types varie d'une langue à l'autre. Par exemple, dans les langues germaniques et slaves, il y a un quatrième type d'adjectifs dénominaux fréquents en position d'attribut: ceux désignant une matière, par ex.:

(1) Ten stół jest drewniany. (polonais)

(2) This table is wooden. (anglais)

En français ce type n'est pas réalisé, soit en raison de lacunes dérivationnelles (par exemple *or*, *laiton*, *aluminium*, *verre*, *cuir*, *corne*), soit en raison de la persistance du sens non spécifique de l'adjectif dérivé (par exemple *plastique*, *lainier*, *cotonier*, *faïencier*, *porcelainier*, *marbrier*), soit encore en raison de phénomènes de lexicalisation (par exemple *ligneux*, *laineux*, *cuivré*, *cotonneux*, *soyeux*, *argentin*, *cuivreux*, *cuivrique*, *argentifère*). En italien, bien que ce type d'adjectifs dénominaux existe (*ligneo*), on ne s'en sert que dans la position adnominale et il est réservé plutôt à la langue écrite, voire technique. La prédication signifiant la matière utilise un syntagme prépositionnel:

(3) Questa tavola est en bois.

(4) Questa tavola è di legno (\*lignea).

fourni par le substantif, raison pour laquelle ces adjectifs apparaissent régulièrement en position adnominale et résistent à être détachés d'un substantif. Seuls les AR susceptibles de s'approprier un sens spécifique ne manifestent pas cette résistance.

Par ailleurs les AR requièrent, en position d'attribut, un supplément de sens. Celui-ci est apporté par des informations d'origine contextuelle. C'est en principe à la condition que de telles informations soient récupérables que les AR peuvent accéder à ce statut d'adjectifs prédiqués. Cette contrainte que fait peser la position d'attribut sur les AR est à mettre au compte des propriétés générales de la prédication. Il y a là un problème tout à fait fondamental, qu'il n'est bien sûr pas possible d'aborder dans le cadre de cet article.

Nous distinguerons ici deux sources d'informations: celles qui sont extraphrastiques ou situationnelles, et celles qui sont intraphrastiques. Examinons chacune de ces sources.

### *1.1. Spécification par apport extraphrastique et situationnel*

Soit l'exemple suivant:

(5) ?De 1889 à 1960, le mètre étalon suisse était *matériel*.

A l'état isolé, cet énoncé paraît problématique. Que signifie au juste *matériel* ici? Notre hypothèse est que si cet énoncé pose des problèmes d'interprétation, c'est que la prédication y est insuffisamment informative, du moins aussi longtemps que l'AR est interprété dans son sens strictement relationnel, c'est-à-dire non spécifié. Mais dans le texte dont cet énoncé est extrait, ce défaut informationnel est compensé par des éléments contextuels: *matériel* est en effet mis en contraste avec l'idée d'un mètre étalon établi à partir de phénomènes ondulatoires, donc d'un mètre en quelque sorte *immatériel*:

(5a) Au mois de mai dernier, l'Office fédéral de métrologie, à Berne, s'est fait une joie de rappeler que la Suisse figure parmi les Etats fondateurs de la convention internationale du mètre. [...] Aujourd'hui à Berne, la réalisation du mètre s'effectue à l'aide de *fréquences connues et stables*: les physiciens utilisent trois lasers hélium-néon comme base pour la mesure des longueurs (étalon national). Ces lasers sont comparés les uns aux autres ou à des lasers de même fréquence d'instituts de métrologie à l'étranger afin de garantir au mieux la stabilité des mesures. De 1889 à 1960, le mètre étalon suisse était *matériel*: une barre de platine iridié [...]. (*Le Temps*, 11.07.2000)

Cet exemple montre qu'un AR en position d'attribut devient parfaitement «normal» dès lors qu'un contexte informationnel adéquat permet de spécifier son sens, comme paraît l'exiger la fonction prédictive. Le phénomène de contraste observé dans (5a) rejoint par ailleurs l'observation

faite par plusieurs linguistes selon laquelle les AR tolèrent la position d'attribut quand ils se trouvent dans des énoncés négatifs (Bartning, 1976; Tamba-Mecz, 1980; etc.).

Dans l'exemple suivant, l'information nécessaire à la spécification du sens relationnel de l'AR est fournie non par le contexte linguistique, mais par le contexte situationnel, plus exactement ici par les savoirs et représentations que sont censé partager les interlocuteurs.

(6) [en parlant des changements dans la compétence linguistique des étudiants non francophones qui étudient le français] Ils deviennent de plus en plus *oraux*, nos étudiants. (oral, 18.09.2000)

Un tel énoncé est difficilement imaginable en dehors du milieu des didacticiens des langues et autres enseignants, pour qui il va de soi de distinguer entre les compétences orales et les compétences écrites, etc.

### *1.2. Spécification par apport intraphrastique*

La spécification par apport intraphrastique est caractéristique des énoncés copulatifs d'identification, c'est-à-dire dans les énoncés équatifs, où le sujet et l'attribut sont en quelque sorte interchangeables. Dans ces énoncés, le contexte de gauche et celui de droite sont censés être égaux par rapport à la copule.

Pour le faire voir considérons l'exemple suivant, tiré d'un article consacré aux usages de l'Internet sur les lieux de travail. Ce texte figurait sous une photo montrant un homme devant son écran:

(7) Les sites les plus visités au bureau sont *sportifs, commerciaux, boursiers* et... *pornographiques*. (*L'Express*, 24.06.2000)

La valeur d'identification de la copule permet de reconstruire le support extensionnel qui manque aux AR *sportifs, commerciaux, pornographiques*. C'est le nom qui sert de tête au SN en position sujet. La version «reconstruite» est donc la suivante:

(7a) Les sites les plus visités au bureau sont *les sites sportifs, commerciaux, boursiers* et... *pornographiques*. (*L'Express*, 24.06.2000)

Cette formulation apparaît d'ailleurs dans le corps de l'article! De telle sorte qu'on peut faire l'hypothèse que dans la formulation (7), un principe d'économie a prévalu chez le scripteur sur la résistance des AR à apparaître en position attribut.

Les énoncés attributifs d'identification constituent le deuxième moyen de remédier au manque d'autonomie fonctionnelle des AR en position d'attribut.

### 1.3. Jeu sur le sens non spécifique de l'AR

Le fait que les AR soient dépourvus de sens spécifique et que leur emploi en position d'attribut puisse par conséquent poser des problèmes d'interprétation, offre aux locuteurs la possibilité de divers jeux langagiers. Tel est le cas de l'énoncé suivant, qui est un titre de presse, et dont le caractère énigmatique produit un indéniable effet de captation:

(8) Dans le canton de Fribourg, la prévention routière est *musicale*.

En raison du fait que l'AR *musical* ne signifie que «relatif à la musique» et ne spécifie en rien en quoi consiste cette relation, et parce qu'il est difficile de construire un rapport empiriquement cohérent entre le monde de la prévention routière et celui de la musique, ce titre apparaît comme une sorte d'intrigue sémantique. L'explication de cette intrigue est donnée dans le corps de l'article:

(8a) À la rentrée scolaire, la police cantonale met sur le marché des rengaines sur CD pour apprendre aux plus jeunes comment affronter le trafic routier. (*Le Matin*, 11.08.2000)

Comme dans (5), la spécification ici s'effectue par apport extraphrastique. Mais (8) diffère de (5) par sa position relativement aux énoncés qui permettent de compléter l'interprétation de l'AR. Dans (5) ces énoncés ont été donnés en amont, de sorte que (5) ne pose pas de difficultés d'interprétation; mais dans (8), ces énoncés sont donnés en aval, d'où un effet de surprise et de captation.

La comparaison de ces deux exemples permet de faire une autre observation encore. Dans (5), la spécification du sens de l'AR est fondée sur un contraste sémantique, dont l'un des termes est l'AR et dont l'autre terme n'est pas donné explicitement (*immatériel*), de telle sorte que le sens de l'AR doit être partiellement construit interprétativement. Dans (8a), en revanche, elle est directement et explicitement fournie par le texte: *des rengaines sur CD pour apprendre comment affronter le trafic...* La spécification est ici complète.

Observons enfin que l'interprétation de (8) est d'autant plus difficile hors contexte que le SN *prévention routière* désigne un évènement, et qu'il se combine par conséquent de préférence avec des prédicats adjectivaux comme *efficace, utile, nécessaire, populaire*, etc., donc des expressions s'appliquant par définition à une proposition (expressions dites pour cette raison *d'ordre supérieur*). Cette propriété sémantique apparaît dans les périphrases suivantes:

(8b) Dans le canton de Fribourg, quand on fait de la prévention routière, c'est efficace / utile / nécessaire / populaire.

L'AR *musical* n'apparaît en principe pas dans ce type d'emploi, car il dénote une relation à un objet et non à un événement.

En vue d'approfondir ce que nous avons appelé *captation*, examinons un autre exemple, apparemment identique au précédent, mais dont l'effet est sensiblement différent:

(9) La soirée s'annonce *musicale* et *folklorique*, joignant spectacle original de musique et danses traditionnelles de la Belgique romane. Elle s'ouvrira dans l'amphithéâtre Janson à 20h.30. (*dépliant, Journal du XXII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Bruxelles 24.07.98)

Bien que les AR *musicale* et *folklorique* aient toujours la signification d'une relation non spécifique, comme dans (8), le lecteur est ici capable de rendre cette relation quasiment spécifique. Compte tenu du support sur lequel figure cet énoncé (programme de la partie récréative d'un congrès), et de l'un des sens lexicalisés par le substantif *soirée* (en gros: «réunion de plusieurs personnes, le soir, à des fins de loisir»), l'AR *musical* se rapporte naturellement à ce substantif, par l'intermédiaire notamment du sème «loisir», qu'il spécifie. Ainsi, (9) se paraphrase par (9a), dans lequel *caractère* exprime la dimension générique du sème que *musical* a pour tâche de spécifier:

(9a) La soirée aura un caractère musical.

Il en irait de même pour l'AR *littéraire*<sup>4</sup>:

(10) La soirée s'annonce *littéraire*...

(10a) La soirée aura un caractère littéraire.

Rappelons que dans l'énoncé (8), *musical* requiert un apport extraphrasique, parce qu'il ne se combine pas sémantiquement avec *prévention routière*. En revanche dans (9), il devient interprétable grâce à la combinaison que nous venons de signaler. La compréhension de cette combinaison est assurée par l'usage de ce même AR comme adnominal dans le SN *soirée musicale*, qui forme, d'ailleurs, un paradigme avec *soirée littéraire*, *folklo-*

4 On pourrait ainsi continuer l'analyse du paradigme *soirée*, bien qu'il ne soit pas complété par un AR (*cf. soirée dansante, soirée mondaine*). En voici juste deux exemples et quelques commentaires.

(1) La soirée s'annonce *dansante*...

(1a) La soirée aura un caractère dansant.

(2) La soirée s'annonce *mondaine*...

(2a) La soirée aura un caractère mondain.

L'adjectif verbal *dansant* spécifie clairement le sème générique «loisir» contenu dans *soirée*; cela n'exige donc aucun effort interprétatif du côté du lecteur. Par contre, l'adjectif qualificatif *mondain* ne se rapporte pas du tout au sème générique «loisir». Il attribue une caractéristique qualificative au sujet.

*rique...* L'existence de ce paradigme fait que l'interprétation de l'énoncé copulatif correspondant s'appuie nécessairement sur le sens de ce paradigme.

## 2. AR polysémiques et double isotopie

Nous avons analysé ci-dessus quelques cas dans lesquels des AR sont utilisés en position d'attribut, à la faveur d'apports informationnels d'origine extra- ou intraphrastique. Nous allons maintenant examiner le cas d'AR polysémiques, interprétables tantôt comme des adjectifs de relation, tantôt comme des adjectifs qualificatifs.

La tendance qu'ont les AR, du moins certains d'entre eux, à lexicaliser une acception qualificative est un phénomène relevé depuis longtemps. Cette mutation sémantique n'implique pas nécessairement la disparition des emplois relationnels; il s'ensuit des situations de polysémie. Des adjectifs comme *humain* ou *féminin* en sont une illustration. S'il n'y avait un constant mouvement de «flux» et de «reflux» (pour reprendre l'expression de Bartning & Noailly, 1993) entre les acceptions relationnelles et les acceptions qualificatives, on serait même tenté de parler d'homonymie.

Du point de vue de la sémantique de la phrase, la polysémie des AR peut provoquer des ambiguïtés. En discours, ce phénomène peut donner lieu à ce que Greimas (1986, p. 70) appelait *double isotopie*.

### 2.1. Désambiguïssation de l'AR au profit d'une interprétation relationnelle

Etant donné la résistance des AR à figurer en position d'attribut, on ne sera guère surpris de constater que cette position favorise la désambiguïssation des AR polysémiques vers l'acception qualificative plutôt que relationnelle. Par exemple, si quelqu'un commente la collection de mode d'un couturier en disant

(11) Sa collection était *masculine*.

l'allocutaire pensera d'abord à l'interprétation qualificative de *masculin*, donc à des caractéristiques vestimentaires réputées prototypiques de la masculinité. Cependant, comme nous allons le voir, l'interprétation relationnelle est tout à fait envisageable, à condition qu'elle trouve un appui dans le co-texte. Dans l'exemple cité, cet appui se trouve en aval du texte, comme le montre l'extrait (11a), où il ne fait aucun doute que *masculine* doit être interprété comme adjectif de relation.

(11a) Ma première collection était *masculine*, parce que le fabricant que j'avais trouvé était spécialisé dans *l'homme*. (*Le Monde*, 15.08.2000)

Même interprétation relationnelle dans l'exemple (12).

(12) Le verdict est le suivant: le sang est *humain*, mais d'origine inconnue. (sur l'affaire de la Madone de Civittavecchia, TV *La Cinquième*, 19.06.98)

On observera que (11) et (12) parviennent à une interprétation relationnelle par des moyens en partie différents. Tout d'abord, les informations faisant prévaloir cette interprétation se trouvent en aval de l'AR, dans (11); tandis que dans (12) elles sont données en amont de l'AR, dans une séquence non reproduite ici où il est question d'une sculpture de la Vierge sur laquelle apparaissent périodiquement des larmes de sang, qui ont été soumises à des analyses chimiques. Ensuite, dans (11) comme dans (12), c'est le substantif *homme* qui donne l'interprétation relationnelle des AR utilisés. Mais *masculin*, qui correspond à une acception particulière de *homme* («relatif à un être humain mâle»), ne peut dans ce contexte contraster qu'avec *féminin* et ne pose donc pas de difficulté d'interprétation. Tandis que dans (12), *humain*, qui correspond à une autre acception de *homme* («relatif à un être humain») requiert ici la construction d'un domaine de contraste («relatif à un non-humain», «relatif à un être divin», «relatif à...»?). Quoi qu'il en soit, nous rencontrons une fois encore ici la notion de contraste, ainsi que celle de réfutation, notions qui de toute évidence jouent un rôle important dans le problème syntaxique examiné dans cet article.

A ces considérations on peut ajouter que dans (12), il y a une autre raison encore à la non-actualisation de l'interprétation qualificative de *humain*. L'adjectif *humain* dans son sens qualificatif s'applique plutôt à des noms ayant le trait [+Comportement] ou [+Humain]; par exemple, *Sa réaction a été très humaine* ou *Il a des défauts, c'est humain*.

## 2.2. Désambiguïsation de l'AR au profit d'une interprétation qualificative

Comme nous venons de le voir, la simple apparition d'un AR en position d'attribut ne lui garantit pas une interprétation qualificative. On observe plusieurs moyens permettant d'assurer une interprétation qualificative à un AR utilisé attributivement. Ces moyens sont cependant beaucoup plus simples que ceux utilisés pour induire une interprétation relationnelle, parce qu'ils n'exigent pas de recours au contexte extraphrastique. Nous en mentionnerons deux: la coordination d'un AR avec un adjectif qualificatif, comme dans (13); et l'ajout d'un adverbe d'intensification, comme dans (14) et (15).

(13) Le «locuteur naïf» n'est guère capable de prendre ses distances avec la langue. [...] Il cherche à l'humaniser en quelque sorte en lui attribuant des qualités et des défauts: telle langue est belle, harmonieuse, *musicale*, telle est laide, dissonante. (Yaguello)

(14) Moins *musical* est le piaillage aigre des femmes de pêcheurs faisant la réclame pour les produits de la pêche du jour. (Lisbonne. Guide de voyage)

(15) Ça, c'est un bon dictionnaire du français non conventionnel, mais ça reste très *littéraire*. Il y a beaucoup de citations d'écrivains. (oral, 08.2000)

### 2.3. Double isotopie ou jeu sur la polysémie des expressions adjectivales

Il est intéressant d'observer que dans certains énoncés, le locuteur paraît avoir exploité la polysémie d'une expression adjectivale, «suspendant» ainsi son interprétation. Nous avons nommé ce jeu linguistique «oscillation entre sens relationnel et sens qualificatif» (*cf.* Nowakowska, 1998). L'adjectif *urbain* nous servira d'exemple. Il peut être glosé comme «relatif à la ville» (sens relationnel) et «qui fait preuve d'urbanité » (sens qualificatif). Les exemples (16) et (17) montrent que le choix pour l'un de ces deux sens n'est de loin pas toujours clair.

(16) Les Français sont de plus en plus *urbains*. [oral]

(17) Maintenant nous serons moins *urbains* [...] [oral]

D'où vient l'oscillation entre les deux interprétations? D'abord, certains indices suggèrent indiscutablement une interprétation qualificative: la position d'attribut, dans laquelle se placent systématiquement les adjectifs qualificatifs, et les expressions de gradation (*moins, de plus en plus*) qui sont également propres à ces adjectifs. Mais ensuite, après avoir pris connaissance de la suite du texte, on en arrive à l'idée que ces deux indices sont trompeurs: il s'agit d'AR interprétés relationnellement.

(16a) Les Français sont de plus en plus *urbains*. (premier énoncé; la suite: des informations concernant une statistique sur le pourcentage des Français qui vivent dans les villes; radio France-Inter: Bulletin d'information 19.08.98)

(17a) Maintenant nous serons moins *urbains* parce que nous allons écouter un reportage sur les Dogons du Mali et leurs cultures d'oignons. (radio France Culture 22.09.98)

Remarquons que les formes ambiguës se trouvent dans les énoncés initiaux, ce qui produit un effet de captation. De tels exemples peuvent être rapprochés de ce que nous avons écrit au paragraphe 1.2, à propos du sens non spécifique des AR.

### 3. Réfutation par un AR

Par leur sens relationnel non spécifique, les AR s'adaptent bien à la position adnominale. C'est à l'intérieur d'un SN et non en position d'attribut qu'ils disposent d'un support extensionnel immédiat: le nom tête du SN. Comme ils se combinent avec son sens à l'intérieur du SN, le lien entre le N et l'AR a un caractère atemporel. Pour cette raison, le tandem N-AR tend parfois à former une expression plus ou moins figée. Par exemple, dans *rue piétonne*, il y a un lien sémantique fort entre le nom tête et l'AR qui le détermine. Ce lien se manifeste par le fait que le lexème *rue* perd une partie de son sens d'origine; celui-ci, paraphrasable approximativement comme «endroit destiné à la circulation des voitures et des piétons» perd le sème *voiture*.

Il arrive que dans un discours argumentatif, souvent oral, le locuteur ait besoin d'actualiser cette relation de nature atemporelle, c'est-à-dire de lui conférer un repère temporel. Il en résulte un énoncé copulatif de type de (18), (19) et (20).

(18) [maintenant] La rue est *piétonne*. Vous pouvez vous installer. (oral, le garçon d'un restaurant à un client qui voulait manger dehors; dans la situation où on vient de fermer la rue devant le restaurant un samedi soir, Nancy, 18.08.2000)

(19) Cette rue est très agréable depuis qu'elle est *piétonnière*. (oral, 2000)

(20) Il y a un projet de rendre cette place complètement *piétonnière*. (oral, 12.2000)

Dans (18), il ne fait guère de doute que l'information véhiculée par l'AR, originellement atemporelle dans *rue piétonne*, devient une information ancrée dans la temporalité de l'énonciation. Ceci vaut également pour (19) et (20). Ces exemples montrent que l'ancrage temporel peut être obtenu de deux manières au moins. Tout d'abord, comme dans (18) et (19), il peut être produit en exploitant la dimension déictique des temps verbaux. Ensuite, comme dans (20), il peut être produit par exploitation des présupposés de l'énoncé: s'il y a un projet de rendre une certaine place piétonnière, c'est qu'elle ne l'est pas encore, etc.

Si l'on compare les énoncés (18), (19) et (20) avec les énoncés attributifs analysés dans les paragraphes précédents, on constate qu'il n'y a pas ici d'effet de captation de l'attention de l'allocataire. Ceci tient au fait que le sens non spécifique de l'AR *piéton / piétonnier* n'entraîne pas de risque d'ambiguïté si on applique cet adjectif à *rue* ou à *place*. Comme nous venons de le dire, ces deux concepts se chevauchent. L'unique opération à laquelle la norme paraît réfractaire consiste à «actualiser» une relation dont la nature est atemporelle.

Dans (18) à (20), le besoin d'ancrage temporel justifie à lui seul l'usage attributif des AR. Considérons encore l'exemple (21), qui malgré une certaine ressemblance d'analyse avec ces exemples, ne permet pas de justifier l'emploi prédicatif de *social* par le même besoin.

(21) Du coup l'initiative est à la fois *sociale* et rentable. (La banque prend l'initiative d'aider un client qui s'est trouvé au chômage et n'est pas capable de continuer à payer sa maison. La banque l'aide à trouver un emploi en écrivant son CV; France Inter 15.12.98)

En réalité, ce qu'ont en commun les énoncés (18) à (21) et ce qui est primordial pour leur bonne analyse, c'est le fait qu'ils sont fondés sur la réfutation d'un des deux termes mis en contraste. Dans (18), (19) et (20), l'AR attributif réfute implicitement l'opinion que l'endroit en question soit destiné aux *voitures*: il le limite aux *piétons*. Dans (21), le mécanisme de la réfutation est plus subtil. Le locuteur a coordonné deux termes, *social*, signifiant approximativement ici «qui vient en aide aux classes sociales défavorisées»<sup>5</sup>, et *rentable*. Or ces deux termes sont généralement reçus comme argumentativement anti-orientés. De telle sorte que l'adjectif *rentable* réfute ici implicitement une inférence à laquelle invite l'adjectif *social*, à savoir: «venir en aide aux classes sociales défavorisées ne rapporte pas d'argent».

#### 4. En guise de conclusion

Pourquoi les adjectifs de relation sont-ils réfractaires à la position d'attribut? Pourquoi, et à quelles conditions, certains d'entre eux tolèrent-ils cet emploi? Telles sont les principales questions qui sont abordées dans cet article.

Au niveau du sens, les AR signifient une relation non spécifique à l'objet qu'ils désignent. Leur structure se caractérise donc par la présence d'une variable prédicative. Nous avons essayé de montrer que la prédication par attribut s'accommode mal de cette sous-spécification sémantique. Une confirmation nous en est donnée par le fait que seuls les adjectifs dénominaux qui ont lexicalisé un sens plus spécifique apparaissent de façon régulière en position d'attribut. La résistance des AR à apparaître dans cette position peut donc être décrite comme une norme du système.

---

5 La coordination avec *et* pourrait donner à penser que l'AR est devenu un adjectif qualificatif. Nous pensons que les adjectifs dénominaux qui deviennent qualificatifs s'approprient un sens axiologique, comme dans (13). Bien que l'AR *social* dans (21) signifie une relation spécifique à la société («aidant la classe inférieure»), il est dépourvu de sens axiologique.

Cependant, comme nous l'avons montré, il est utile de revenir sur la formulation de cette norme.

D'une part, en effet, l'observation montre que les AR en position d'attribut sont vraisemblablement beaucoup moins rares qu'on ne le prétend communément. D'autre part, l'analyse de ces AR prédicatifs fait apparaître une dépendance interprétative particulière: ils peuvent être utilisés attributivement à condition que leur sens soit spécifié par un apport informationnel extraphrastique. En d'autres termes, ce qui paraît anomal au niveau phrastique devient normal dans le discours.

Par ailleurs, cette norme ne représente qu'une des contraintes auxquelles est confronté le locuteur. Nos analyses montrent également que dans certains cas, des raisons purement «pragmatiques» peuvent être à l'origine d'une formulation comportant un AR attributif. Nous avons notamment évoqué un principe d'économie, ainsi que divers effets de «captation» de l'attention de l'allocutaire. Dans de tels cas, on peut considérer que le locuteur choisit de privilégier le communicationnel au détriment de la norme syntaxique.

On peut dès lors se poser la question générale suivante: est-ce que la résistance des AR à figurer en position d'attribut relève encore de la norme?

### **Bibliographie**

- Bartning, I. (1976). *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*. Stockholm: Göteborgs Offsettryckeri AB.
- Bartning, I., & Noailly, M. (1993). Du relationnel au qualificatif: flux et reflux. *L'information grammaticale*, 58, 27-32.
- Greimas, A. J. (1986). *Sémantique structurale. Recherche de méthode*. Paris: P.U.F.
- Marouzeau, J. (1954). Entre adjectif et substantif. *Le Français Moderne*, 22, fasc. 3, 161-171.
- Nowakowska, M. (1998). Przymiotnik relacyjny czy jakościowy? *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego (Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique)*, LIV, 81-94.
- Tamba-Mecz, I. (1980). Sur quelques propriétés de l'adjectif de relation. *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 18, 1, 119-132.